PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2021

A la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue par le biais de l'application zoom, lundi, le 22 mars à 19h00.

Sont présents: Mesdames Vanessa Gagnon Desjardins, Lorraine Michaud et Julie D'Astous et Messieurs Claude Viel et Deave D'Astous, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

Absent : Monsieur Renaud Fortin

Assistent également à la séance, la secrétaire/trésorière adjointe, madame Annie Fournier.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

RÉSOLUTION 089-2021 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QU' UNE séance extraordinaire a été convoquée par le maire;

Il est proposé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h00. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 090-2021 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QU' il est constaté que l'avis de convocation a été notifié, tel que requis par la loi, à tous les membres du conseil, incluant au membre qui n'est pas présent à l'ouverture de la séance soit à monsieur Renaud Fortin;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Claude Viel et résolu unanimement que l'avis de convocation est accepté tel que présenté.

RÉSOLUTION 091-2021 ENTENTE POUR LE PROJET D'HABITATION - LES HABITATIONS NICOLAS RIOUX-PHASE 2

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Eugène de Ladrière désire conclure une entente avec le Ministère des Affaires municipales et de l'habitation et la Société d'habitation du Québec, en regard du financement pour le projet des Habitations Nicolas Rioux;

ATTENDU QUE cette entente permet d'accroitre la contribution du milieu à ce projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de St-Eugène-de-Ladrière autorise le maire, monsieur Gilbert Pigeon et madame Christiane Berger, directrice générale, à signer l'entente pour le financement du projet des Habitations Nicolas Rioux de Saint-Eugène-de-Ladrière.

RÉSOLUTION 092-2021 APPEL D'OFFRES POUR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DES SOLS DE LA NOUVELLE SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, madame Christiane Berger, à procéder à l'appel d'offres, par invitation écrite, auprès de deux fournisseurs pour une étude géotechnique des sols en regard de la construction d'une nouvelle salle communautaire.

RÉSOLUTION 093-2021 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Viel et résolu à l'unanimité à 19h15.

Je, Gilbert Pigeon, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

_____ _____

Gilbert Pigeon, maire Annie Fournier Secrétaire-trèsorière adjointe